



## Europlasma présente son orientation stratégique

**Europlasma, expert des solutions de dépollution, annonce ce jour les axes forts de sa stratégie, fruits de plusieurs mois de réflexion et d'évaluation du potentiel de ses technologies au regard des attentes de ses clients et partenaires.**

Depuis la reprise de la société en août 2019, l'équipe dirigeante et le Conseil d'administration ont été structurés autour d'experts pluridisciplinaires, capables de mettre en œuvre le plan de développement présenté aujourd'hui et qui vise à réaffirmer la raison d'être du Groupe : **offrir aux industriels des solutions efficaces et responsables de traitement des polluants.**

Cette nouvelle stratégie repose sur trois axes principaux de développement :

- 1. Une offre technologique capable de répondre aux enjeux économiques et environnementaux de vastes marchés ;**
- 2. Une stratégie commerciale fondée sur la vente de technologies et le partage des bénéfices induits ;**
- 3. Un pragmatisme économique visant à rationaliser les investissements et à valoriser les actifs industriels.**

Cette stratégie doit permettre de faire évoluer radicalement le modèle économique d'Europlasma en maximisant les revenus et la rentabilité générés par les solutions du Groupe tout en pesant de façon rationnelle les capitaux engagés dans l'exploitation de la technologie.

### **La dépollution, un marché mondial en attente de solutions efficaces**

Depuis sa création en 1992, Europlasma opère sur le marché de la dépollution, enjeu économique, écologique et social à l'échelle mondiale. Lutter contre le réchauffement climatique et la pollution urbaine, préserver la biodiversité terrestre et la vie aquatique figurent parmi les objectifs de développement durable dressés par les Nations Unies. Selon la Banque mondiale, la seule pollution de l'air coûte chaque année plus de 5 000 milliards de dollars à l'échelle de la planète. Les solutions pour éradiquer ce fléau représentent un marché de la dépollution estimé à plus de 100 milliards de dollars par an selon le cabinet Roland Berger.

Ce marché est porté par des évolutions réglementaires (taxe carbone, obligation de traitement des polluants), des prises de conscience à l'échelle des États (signature des accords de Paris, évolution de la politique écologique en Chine et préparation des Villes du Futur) et des enjeux économiques (réduction du coût des émissions polluantes des industriels).

Assurer la bonne gestion de l'énergie nucléaire en offrant des solutions de traitement des déchets radioactifs, accélérer la rénovation urbaine en traitant les résidus d'amiante, capter le CO<sub>2</sub>, les gaz toxiques et les cendres volantes issus des industries lourdes et des incinérateurs (sidérurgie, centrale à charbon, cimenterie...) pour limiter l'impact de l'industrie sur les émissions de gaz à effet de serre ou, demain, contribuer à créer une industrie pétrolière plus propre et réduire les volumes de déchets qui forment le 7<sup>ème</sup> continent dans nos océans; tels sont les défis auxquels Europlasma s'attaque.

## **Une société de haute technologie au service des industriels**

Née d'une expertise unique au monde dans l'exploitation de la technologie brevetée de torche à plasma, Europlasma a depuis développé un savoir-faire global dans le traitement des polluants, allant de la préparation des déchets pour en optimiser le traitement jusqu'à leur valorisation.

Europlasma place son bureau d'études au cœur de sa volonté de valoriser au mieux ses savoir-faire et d'explorer l'étendue des débouchés possibles. Ainsi, le Groupe travaille avec des clients, partenaires et prospects dans le cadre d'expérimentation rémunérée ou de développements afin de qualifier sa technologie et de préparer le volet industriel et commercial des accords déjà signés ou à venir. D'ores et déjà, des contrats significatifs sont discutés avec des acteurs majeurs mondiaux, leaders dans leur domaine. Le cas échéant, le marché sera tenu informé de ces développements.

Dans ce contexte, le Groupe souhaite investir sur son centre d'essais afin d'améliorer sa capacité de tests dans le cadre des différents projets en cours. L'objectif est de posséder rapidement un site moderne et flexible et ainsi de disposer d'une capacité d'expérimentation allant au-delà de celle nécessaire à la mise en place des accords déjà signés. Le financement de ce nouvel actif stratégique sera assuré notamment par la vente de prestations.

Le Groupe se positionne également sur la valorisation des REFOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères), communément appelés cendres volantes. En effet, ces éléments très toxiques ne peuvent être neutralisés qu'au moyen de l'utilisation des très hautes températures et par conséquent d'un procédé voisin très proche du processus d'inertage et de vitrification de l'amiante déjà maîtrisé par Europlasma.

Au-delà, le Groupe reste à l'écoute des opportunités permettant d'optimiser ses technologies, d'accroître les rendements des sites de traitement des polluants ou d'étendre son domaine d'intervention.

## **Un fournisseur de services à très haute valeur ajoutée**

Soucieux de capitaliser sur ses forces (fourniture de technologies) et de maximiser son retour sur investissement, Europlasma a décidé de se concentrer sur la fourniture de technologies exploitées par des tiers partenaires. Le Groupe prévoit également, en complément de la valorisation des travaux de son bureau d'études (cf. ci-dessus) et de la vente au juste prix de ses technologies, d'introduire progressivement dans ses contrats un intéressement aux bénéfices induits par ses solutions. Il en va ainsi de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et la production d'énergie verte lesquelles permettront à des industriels partenaires de se conformer à leurs obligations réglementaires et par conséquent de ne pas payer « des droits à polluer » (taxes carbone par exemple).

## **Une rationalisation de l'empreinte industrielle du Groupe**

La mise en œuvre de cette stratégie entrainera une redéfinition progressive du périmètre industriel du Groupe.

A ce titre, il est envisagé une reconfiguration du site CHO Morcenx, initialement centré sur la production d'énergie verte. La production d'énergie renouvelable issue de la gazéification simplifiée de déchets complexes (RBA<sup>1</sup> et CSR<sup>2</sup>) en vue de leur valorisation rendue obligatoire dans le cadre de la PPE<sup>3</sup> 2019 constituerait une ressource économique complémentaire fondant un modèle de rentabilité vertueux indépendant de contrat d'obligation d'achat subventionné.

---

<sup>1</sup> Résidus de Broyage Automobile

<sup>2</sup> Combustible Solide de Récupération

<sup>3</sup> Programmation Pluriannuelle de l'Energie

Ce modèle pourra être développé en partenariat avec des acteurs de la filière du traitement des déchets, soumis aux contraintes réglementaires inhérentes à la PPE 2019, valorisant ainsi les actifs du Groupe aujourd'hui inexploités.

La remise en service de l'usine Inertam, spécialisée dans le traitement de l'amiante, est prévue au premier semestre 2020. La reconfiguration du site, définie après la finalisation d'un audit de plusieurs mois, permet de prévoir une hausse de la disponibilité, une réduction des coûts d'exploitation et par conséquent une rentabilité accrue de l'installation. Cette remise en service permettra dans un premier temps de réduire le stock d'amiante présent sur le site avant de reprendre les réceptions de déchets d'amiante. En outre, une nouvelle zone de stockage de plus de 8.000 m<sup>2</sup> et un four additionnel devraient être déployés à partir du second semestre 2020.

Il est rappelé ici que le potentiel commercial de cette technologie de destruction définitive de l'amiante par la torche à plasma est en effet considérable et l'un des pivots de la stratégie actuelle du groupe Europlasma. Le champ d'intervention ne se limite pas au seul marché domestique du site mais s'étend au-delà des frontières. Seul un adossement à un ou plusieurs grands acteurs du stockage des déchets amiantés confèrera, au nouveau partenariat constitué, les moyens de réaliser une infrastructure de traitement des déchets à grande échelle. Ce faisant, nos nouveaux partenaires compenseront très largement la diminution de leur chiffre d'affaires induite par une réglementation plus contraignante limitant le stockage des déchets amiantés.

Jérôme Garnache-Creuilot, PDG d'Europlasma, déclare : « *Après une étude approfondie, nous engageons aujourd'hui notre repositionnement stratégique afin d'offrir à notre technologie de pointe un champ d'application plus large, mieux valorisé et moins capitalistique. Nous avons fait le choix clair de la vente de technologies et de leurs services associés. Ce choix nous paraît moins aléatoire et moins consommateur de fonds propres. Nous avons aujourd'hui les offres, les équipes et les ressources financières nécessaires à l'écriture d'une nouvelle page faisant d'Europlasma une nouvelle opportunité d'investissement socialement responsable, acteur de référence de la dépollution dans le monde.* »

## **A propos d'EUROPLASMA**

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com).

## **Contacts :**

### **Europlasma**

**Anne BORDERES** – Responsable Communication

Tel: + 33 (0) 556 497 000 – [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

### **ACTUS finance & communication**

**Anne-Catherine BONJOUR** – Relations presse

Tel: + 33 (0) 153 673 693 – [europlasma@actus.fr](mailto:europlasma@actus.fr)

**Grégoire SAINT-MARC** – Relations investisseurs

Tel: + 33 (0) 153 673 694 – [europlasma@actus.fr](mailto:europlasma@actus.fr)